

AXA

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PARIS, 10 MAI 2017

Rachat d'actions AXA et élimination de l'effet dilutif de certains plans de rémunération en actions

En ligne avec sa pratique consistant à racheter des actions pour honorer ses obligations de livraison et éliminer l'effet dilutif de certains plans de rémunération en actions¹ au profit des salariés, AXA a décidé de lancer un nouveau programme de rachat portant sur un maximum de 37 000 000 actions. Il est prévu que les rachats débutent le 11 mai 2017 et se terminent le 31 décembre 2017, au plus tard. Ces actions sont destinées à être livrées aux bénéficiaires de plans de rémunération en actions ou annulées, conformément aux termes du programme de rachat d'actions d'AXA².

Dans ce contexte, AXA a l'intention de mandater un ou plusieurs prestataire(s) de services d'investissement afin de racheter les actions AXA pour son compte. Le prix par action à payer par AXA sera déterminé sur la base de la moyenne arithmétique du cours moyen quotidien de l'action pondéré par les volumes sur la période de rachat et ne pourra excéder le prix maximum d'achat fixé par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 26 avril 2017.

La taille du programme a été déterminée par rapport au nombre maximum d'actions susceptibles d'être attribuées ou émises, au cours de cette année et des années à venir, au titre de certains plans de rémunération en actions déjà attribués.

A PROPOS DU GROUPE AXA

Le Groupe AXA est un leader mondial de l'assurance et de la gestion d'actifs, avec 165 000 collaborateurs au service de 107 millions de clients dans 64 pays. En 2016, le chiffre d'affaires IFRS s'est élevé à 100,2 milliards d'euros et le résultat opérationnel à 5,7 milliards d'euros. Au 31 décembre 2016, les actifs sous gestion d'AXA s'élevaient à 1 429 milliards d'euros.

L'action AXA est cotée sur le compartiment A d'Euronext Paris sous le mnémonique CS (ISIN FR0000120628 – Bloomberg : CS FP – Reuters : AXAF.PA). Aux Etats-Unis, l'American Depositary Share (ADS) d'AXA est cotée sur la plateforme de gré à gré OTCQX sous le mnémonique AXAHY.

Le Groupe AXA est présent dans les principaux indices ISR internationaux, dont le Dow Jones Sustainability Index (DJSI) et le FTSE4GOOD.

Il est l'un des membres-fondateurs des Principes pour l'Assurance Responsable (PSI : *Principles for Sustainable Insurance*) de l'Initiative Financière du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE FI), et est signataire des Principes des Nations Unies pour l'Investissement Responsable (UNPRI).

Ce communiqué de presse ainsi que l'information réglementée publiée par AXA en application des dispositions de l'article L.451-1-2 du Code monétaire et financier et des articles 222-1 et suivants du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers (AMF) sont disponibles sur le site Internet du Groupe AXA (www.axa.com).

CE COMMUNIQUÉ DE PRESSE AINSI QUE LES TROIS AUTRES COMMUNIQUÉS DE PRESSE AXA PUBLIÉS CE JOUR SONT DISPONIBLES SUR www.axa.com

Relations investisseurs : +33.1.40.75.48.42
Andrew Wallace-Barnett : +33.1.40.75.46.85
François Boissin : +33.1.40.75.39.82
Aurore Chaussec : +33.1.40.75.96.20
Mathias Schvallingier : +33.1.40.75.39.20

Relations actionnaires individuels :
+33.1.40.75.48.43

Relations presse : +33.1.40.75.46.74
Julien Parot : +33.1.40.75.59.80
Jean-Baptiste Mounier : +33.1.40.75.46.68
Nicolas Feltrin : +33.1.40.75.56.48

AVERTISSEMENT

Certaines déclarations figurant dans le présent communiqué peuvent contenir des prévisions qui portent notamment sur des événements futurs, des tendances, projets ou objectifs. Ces prévisions comportent, par nature, des risques et des incertitudes, identifiés ou non, et peuvent être affectées par de nombreux facteurs susceptibles de donner lieu à un écart significatif entre les résultats réels et ceux indiqués dans ces déclarations. Vous êtes invités à vous référer à la Partie 4 « Facteurs de risque et gestion des risques » du Document de référence du Groupe pour l'exercice clos au 31 décembre 2016 afin d'obtenir une description de certains facteurs, risques et incertitudes importants, susceptibles d'influer sur les activités d'AXA. AXA ne s'engage d'aucune façon à publier une mise à jour ou une révision de ces prévisions, ni à communiquer de nouvelles informations, événements futurs ou toute autre circonstance.

¹ Plans de stock-options et plans d'actions de performance.

² Le programme de rachat d'actions d'AXA a été approuvé par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 26 avril 2017.